



La Dermatophytose féline, la teigne du chat

La teigne est une infection* due à des « champignons » (les dermatophytes) qui envahissent la couche superficielle de la peau, les poils, voire les griffes. Il s'agit d'une infection hautement contagieuse et facilement transmissible. De ce fait, elle fait partie des dermatoses* les plus fréquentes chez le chat, en particulier chez les chatons et les chats vivant en collectivité.

Le principal agent responsable de la teigne chez le chat est *Microsporum canis*. La transmission se fait par contact avec un chat (malade, porteur asymptomatique*) ou à partir d'un environnement contaminé. Les signes cliniques sont très variés, mais la classique forme de « dépilation »* est prédominante. La teigne est une zoonose. Les mesures sanitaires sont indispensables dans la lutte contre la maladie.

Etiologie*

La teigne est due au développement de champignons kératinophiles* et kératinolytiques* : les dermatophytes. Chez le chat, elle est due dans plus de 95 % des cas à *Microsporum canis* (M. canis). Plus rarement, des lésions* dues à d'autres dermatophytes peuvent être observées.

Epidémiologie*

La teigne à *Microsporum canis* est largement répandue au plan mondial. La teigne circule entre de nombreuses espèces animales (chats, chiens, lapins, rongeurs, animaux de rente...) et l'Homme. Elle est surtout rencontrée chez les jeunes animaux et les animaux vivant en collectivité (élevage, pension...).

La contamination s'effectue par voie cutanée. Les sources de champignon sont multiples : tous les animaux malades ou porteurs asymptomatiques, ainsi que l'environnement contaminé (sol, cages de transport, instruments de toilettage...). Ce dernier est

très important à prendre en considération à cause de la très grande résistance des spores* (plus d'un an). (cf. schéma 1).

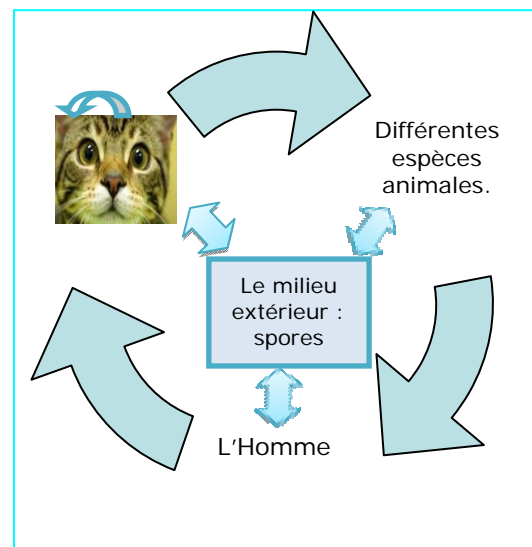


Schéma 1 : différents modes de transmission de la teigne.

* voir lexique

Certaines situations favorisent la contamination :

- la concentration d'individus : chatteries, élevages...
- la participation aux expositions félines,
- l'âge : les chatons de moins de 6 mois et les chats très âgés sont plus sensibles,
- la race : les chats à poil long transportent plus de spores dans leur pelage,
- la gestation ou l'allaitement,
- la présence d'ectoparasites (puces et tiques),
- la détérioration de l'état général,
- la présence de certaines maladies (leucose féline, infection par le virus de l'immunodéficience féline ou FIV...).

Biologie et pathogénie*

Des spores infectantes présentes dans l'environnement, sur des objets ou sur un congénère malade contaminent le pelage de l'animal. Les spores se développent alors en filaments et envahissent la couche superficielle de la peau et le poil. Les champignons ainsi formés se nourrissent de la kératine des poils, les fragilisent et provoquent leur chute. Des zones sans poil (dépilées) apparaissent.

Le champignon se multiplie, et forme de nouvelles spores, éléments qui propagent l'infection (contamination de l'environnement, d'autres animaux ou de l'Homme).

Certains *Microsporum* sécrètent un pigment particulier, la ptéridine, qui donne au poil infecté une fluorescence visible sous l'éclairage de la lampe de Wood*.

Signes cliniques

La période d'incubation* dure de huit à douze jours (dix jours en moyenne). La teigne chez le chat peut s'exprimer sous sa forme typique (classique), sous une forme sub-clinique ou sous des formes atypiques.

• Forme typique *

Le chat présente une ou plusieurs dépilation(s)* circulaires d'évolution centrifuge*, dont le diamètre est de 1 à 8 cm. Ces dépilations sont plus ou moins associées à des croûtes (cf. photos 1a et 1b).

En général, la teigne ne provoque pas de démangeaisons et siège principalement sur la

tête (la face et les oreilles) et les membres. Le chat garde un bon état général.



(1a)



(1b)

Photos 1a et 1b : Formes classiques de la teigne sur les zones de prédilection (a : sur la tête, b : sur la patte).
(© M. Mammeri)

• Formes sub-cliniques

De nombreux chats infectés ne présentent que des lésions légères. Ils sont même parfois totalement asymptomatiques et constituent alors une cause insidieuse de contagion pour d'autres animaux et l'Homme.

• Formes atypiques*

De nombreux autres aspects cliniques existent, même s'ils sont plus rares :

- la teigne généralisée : dépilations sur une grande surface du corps,
- l'onyxis : atteinte des griffes, avec une inflammation de leur pourtour,
- le mycétome : boule sous-cutanée ayant l'aspect d'une tumeur.

* voir lexique

Signes cliniques chez l'Homme

Les enfants sont plus sensibles que les adultes. Les lésions humaines typiques sont des plaques rouges, souvent localisées sur les avant-bras et le cou. (cf. photo 2). On parle « d'herpès circiné ». La contamination se fait généralement à partir d'un animal de compagnie.

Dans les cas de teigne humaine d'origine animale, des spores infectantes sont déjà présentes dans l'environnement et peuvent y persister longtemps. Il est souhaitable de consulter un vétérinaire afin de traiter tous les animaux en contact, même s'ils ne présentent pas de signes cliniques. Un programme de désinfection des objets et des lieux contaminés doit être mis en place.

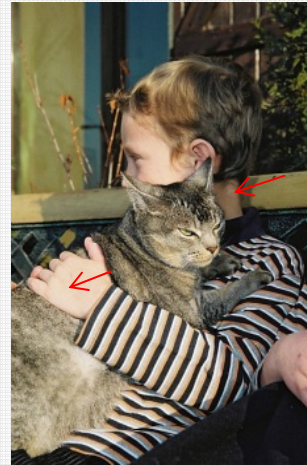


Photo 2 : chez l'Homme, les lésions sont fréquentes sur les zones de contact avec les chats : visage, cou, avant-bras et mains (© Merial).

Diagnostic

Le diagnostic repose avant tout sur les éléments épidémiologiques et les constatations cliniques réalisées par le vétérinaire. Le plus souvent, une ou plusieurs dépilation(s) ronde(s) sont observée(s), avec une contagiosité aux autres animaux (chats, chiens...) ou à l'Homme.

C'est parfois l'atteinte de l'être humain qui permet le diagnostic d'un animal porteur sain.

Le vétérinaire peut confirmer l'infection par :

- l'examen à la lampe de Wood : grâce à un filtre spécifique, on observe une coloration verdâtre des zones infectées. (cf. photo 3).
- le trichogramme : c'est l'observation des poils au microscope. Il permet de visualiser les anomalies du poil et des spores.
- La mise en culture fongique des poils et des squames infectés : c'est la seule méthode fiable de confirmation du diagnostic. Elle permet aussi d'identifier spécifiquement le dermatophyte en cause.



Photo 3 : examen à la lumière de Wood. Noter les points de colorations verdâtres (© M. Mammeri).

La lutte contre les dermatophytes

La teigne guérit spontanément chez le chat en bonne santé, en 4 mois environ. Le traitement doit être mis en place dans un souci de respect du bien-être du chat et surtout pour éviter la recontamination possible et la transmission à l'homme.

* voir lexique

La lutte contre les teignes comprend plusieurs volets obligatoires :

- allotement et séparation des chats en fonction de la présence ou non de lésions visibles.
- isolement des « nids à spores » : arrêt du programme de reproduction ou isolement strict des individus sensibles (chatons, chattes gestantes et allaitantes).
- limitation de la propagation d'une zone à une autre par les soigneurs (changement de blouse, gants, chaussures...)
- tonte du pelage : elle permet l'élimination mécanique des dermatophytes, favorise l'application et l'efficacité du traitement local. Elle est indispensable lorsque le pelage est long et dense, avec des lésions étendues. Les poils tondus doivent être impérativement brûlés.
- traitement de tous les animaux, qu'ils aient des lésions visibles ou non. Ceci permet d'accélérer la guérison des animaux, pour leur propre bien-être, et pour prévenir la contagion aux autres animaux et à l'Homme. Le traitement est long et doit être mené à son terme. En aucun cas on ne doit arrêter le traitement dès la disparition des lésions.
- traitement de l'environnement : il est indispensable. Le passage de l'aspirateur permet d'enlever et d'éliminer le maximum de spores avant un nettoyage avec un désinfectant approprié, de préférence une substance fongicide. Le traitement de

l'environnement doit être répété assez fréquemment. Tous les objets en contact avec les animaux (meubles, tapis, cages, matériel de toilettage...) doivent aussi être décontaminés s'ils ne peuvent pas être jetés. C'est une étape essentielle pour éviter la recontamination de l'animal atteint et la contamination de l'Homme ou d'autres animaux.

Prévention

Prévention sanitaire : éviter tout contact contaminant !

- Eviter d'introduire un animal teigneux ou porteur asymptomatique dans une chatterie. L'idéal serait de mettre en place une quarantaine d'au moins cinq semaines pour tout nouvel arrivant (surtout les chatons, les chats à poils longs...) et pratiquer au minimum, un test à la lumière de Wood.
- Appliquer un traitement topique préventif pour tous les chats de retour d'une exposition féline.
- Lutter contre les parasites externes (puces, tiques...), car ils favorisent la contamination, et peuvent jouer le rôle de vecteurs passifs du champignon.

Prévention médicale

Aucun vaccin n'est disponible actuellement contre la teigne.

* voir lexique



NOTIONS CLEFS

- *La teigne est une maladie de la peau fréquente chez les jeunes chats et les chats vivant en collectivité.*
- *Elle se transmet par des spores, de manière directe ou indirecte.*
- *Après l'infection, certains chats deviennent porteurs asymptomatiques, et constituent alors un réservoir de teigne.*
- *La forme classique de la teigne se manifeste par des dépilations circulaires.*
- *Dans une collectivité de chats atteinte de teigne, tous les chats doivent être traités, selon les recommandations du vétérinaire, même en l'absence de lésions apparentes.*
- *Le traitement de l'animal doit être poursuivi au-delà de la guérison clinique, pour éviter le portage asymptomatique et les rechutes ultérieures.*
- *Le traitement de l'environnement est indispensable.*
- *Les mesures de prévention sanitaires sont fondamentales et doivent être appliquées.*



LEXIQUE

- **Atypique (forme)** : une forme inhabituelle et moins fréquente d'une maladie.
- **Centrifuge (lésion)** : qui se développe en s'éloignant du centre.
- **Dépilation** : une zone sans poils.
- **Dermatose** : maladie de la peau.
- **Epidémiologie** : étude des différents facteurs participant au déclenchement et à l'évolution d'une maladie.
- **Etiologie** : étude des causes des maladies.
- **Incubation** : intervalle de temps entre l'entrée de l'agent pathogène dans l'organisme et l'apparition des signes cliniques.
- **Infection** : pénétration d'un agent pathogène dans l'organisme.
- **Kératinolytique** : se dit d'un agent pathogène capable de dissoudre la kératine, principale constituant du poil et de la couche supérieure de la peau (couche cornée de l'épiderme).
- **Kératinophile** : affinité particulière pour la kératine, qui est le principal constituant du poil et de la couche supérieure de la peau (couche cornée de l'épiderme).
- **Lampe de Wood** : outil de diagnostic utilisé en dermatologie. Elle permet de détecter des dermatophytes avec une lumière ultraviolette.

* voir lexique



- **Lésion** : anomalie.
- **Papule** : anomalie de la peau se caractérisant par un léger relief. Elle ne contient pas de liquide.
- **Pathogénie** : étude des mécanismes entraînant la genèse et l'évolution d'une maladie.
- **Porteur asymptomatique** : animal sans symptôme, chez lequel un agent pathogène est présent Cette notion est très large et regroupe deux catégories d'animaux: « les porteurs mécaniques », chez lesquels l'agent pathogène ne se multiplie pas ; et « les infectés asymptomatiques », chez lesquels l'agent pathogène se multiplie.
- **Spores** : des cellules issues du champignon et responsables de sa reproduction asexuée.
- **Typique (forme)** : une forme habituelle et plus fréquente d'une maladie.

Fiche technique réalisée à l'occasion de la rencontre Eleveurs félins / Merial octobre 2012

* voir lexique

